



Les personnels du collège

publié le 01/09/2018 - mis à jour le 08/01/2025

Les membres de la communauté éducative du collège et leur fonction :

Le Principal, M. BASTIEN, dirige l'établissement, avec **la Principale-adjointe**, Mme MICHONNEAU. Il est aidé pour la gestion matérielle et financière par **une adjointe Gestionnaire**, Mme DAVID.

Le secrétariat est assuré par Mme BOSSARD et Mme COUTANT-BERNARDIN.

Les agents s'occupent du service de restauration, de l'entretien des locaux, des espaces verts et de la maintenance.

M. TELLIER est l'agent-chef. M. SALE est le chef cuisinier, secondé par Mme MORIN. M. BERTHONNEAU se charge des réparations et de la maintenance. Les agents d'entretien se répartissent le travail quotidien de l'entretien des salles, des couloirs et des bureaux, de l'entretien du linge, du service des repas, de la vaisselle et de l'entretien des salles de restauration.

La conseillère principale d'éducation, Mme PRISSET, organise la vie scolaire des élèves, sous la direction du Principal. C'est-à-dire tous les temps en dehors des cours : entrée, sortie, récréations, circulations, heures d'étude, pause repas, accès au foyer des collégiens. Elle contrôle les absences et retards des élèves, veille à la sécurité des élèves et à ce qu'ils respectent le règlement intérieur du collège. En liaison avec les enseignants, la direction et les parents, elle contribue au repérage et au suivi des difficultés des élèves. Elle organise les élections, la formation et les réunions des délégués et participe aux actions de promotion de la citoyenneté. Enfin, elle supervise et encadre le travail des assistants d'éducation : surveillance, accompagnement éducatif et activités au foyer.

L'infirmière scolaire, Mme Chauvière, et **l'infirmier**, M. Boissinot, organisent les soins. Ils ont aussi une mission de dépistage, d'accompagnement et participent à la mise en place d'actions de prévention et d'éducation à la santé.

L'assistante sociale scolaire, Mme Olivier, accompagne les élèves et leur famille dans leurs difficultés administratives, matérielles, familiales ou comportementales.

Les personnels de santé ou social sont tenus au secret professionnel. Elles assurent des permanences au collège et tout élève ou parent d'élève peut demander à les rencontrer en prenant rendez-vous par courrier ou en téléphonant au collège qui transmettra.

La psychologue de l'Education Nationale, Mme Recoquillon, travaille avec les professeurs et la direction dans le domaine de l'aide aux élèves en difficulté et de l'orientation. Elle assure une permanence au collège et peut être rencontrée par les parents ou les élèves sur rendez-vous au collège ou au Centre d'information et d'orientation.

Les professeurs sont plus d'une cinquantaine, dont la professeure documentaliste qui anime le centre de documentation et d'information (CDI). Ils assurent les cours, le suivi de la scolarité des élèves et contribuent à la mise en œuvre du Projet d'Etablissement. Un des professeurs est spécialisé pour l'enseignement des élèves de l'ULIS, Unité Locale d'Inclusion Scolaire. L'enseignant référent MDPH assure le suivi des élèves qui ont un dossier à la Maison Départementale Des Personnes Handicapées.